

LES PIÈCES A JOINDRE A VOTRE AUTORISATION

Cette fiche résume les pièces qui seront jointes à votre demande de Permis de Construire (PC) ou Déclaration Préalable (DP)

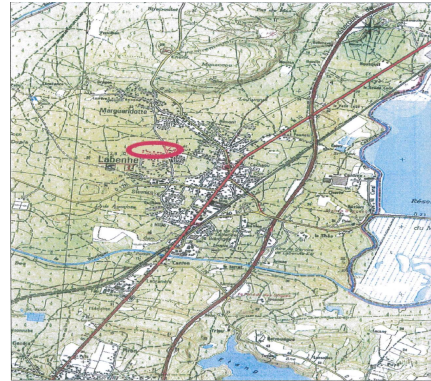
Les imprimés sont téléchargeables et peuvent être complétés en ligne sur le site <http://vosdroits.service-public.fr>

Le plan de situation (PC 1/DP 1)

Il permet de situer votre terrain à l'intérieur de la commune

Vous pouvez utiliser un plan de ville ou vous aider de sites internet type www.geoportail.fr.

Localisez votre terrain par rapport à des points de repère aisément identifiables (église, mairie, bourg...)



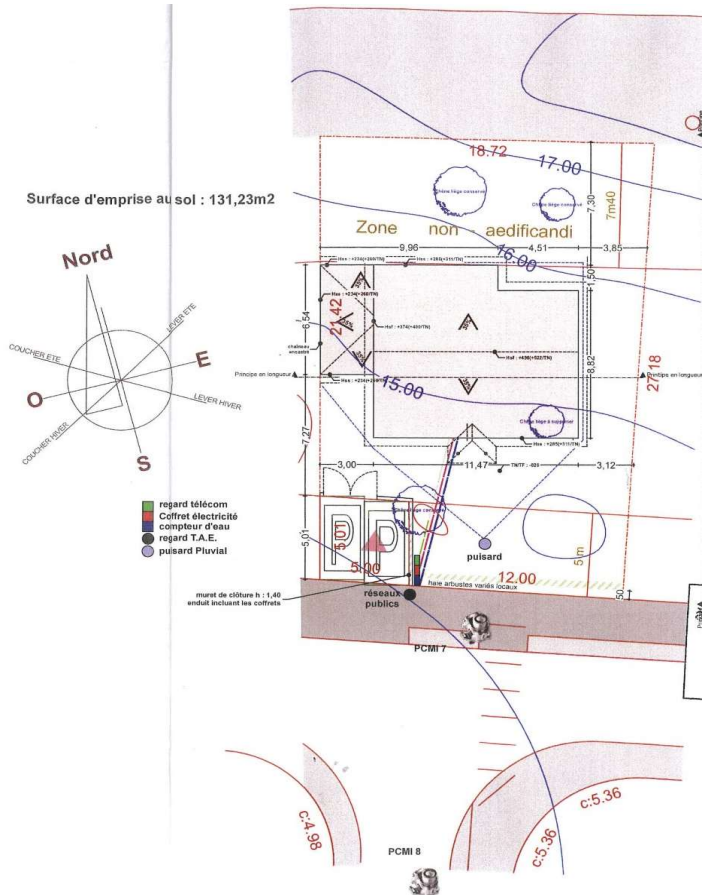
Le plan de masse (PC 2/DP 2)

Il permet de vérifier que les futures constructions respectent les différentes règles d'implantation et de hauteur, y compris par rapport aux constructions existantes s'il y en a.

Il fait également apparaître le projet d'aménagement du terrain, l'organisation des accès à la voie publique et les branchements aux réseaux

Indiquer :

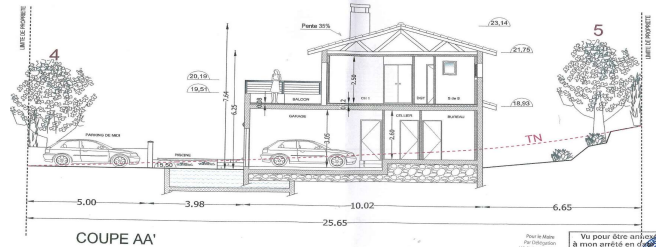
- L'échelle et l'orientation (le Nord)
- L'implantation cotée par rapport aux limites, à la voie et aux autres constructions sur le terrain qui devront également être matérialisées de façon précises
- Les raccordements aux réseaux
- L'accès et les circulations des véhicules ainsi que les places de stationnement
- Les clôtures (fournir également un croquis)
- Les angles de prises de vue des documents photographiques
- Les arbres existants, abattus, maintenus et plantés
- L'emprise au sol



Le plan en coupe (PC 3/DP 3)

Il s'agit d'une vue de profil de la construction et du terrain, servant à apprécier la pente éventuelle du sol et l'adaptation de la construction à celui-ci, précisant le terrain naturel (TN) avant travaux.

Indiquer sur le plan de masse l'emplacement de la coupe



La notice descriptive (PC 4)

La notice présente de façon précise le projet :

- Présentation de l'état initial du terrain (végétation, environnement, constructions existantes)
- Aménagement du terrain envisagé
- Implantation de la construction
- **Matériaux et couleurs de la construction**
- Traitement des limites (clôtures)
- Traitement des espaces libres et plantations
- Aménagement des accès, circulation et stationnements

NOTICE DESCRIPTIVE PCMI

I - PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET SES ABORDS

Le terrain sur lequel le projet sera réalisé se situe sur la commune de

Le terrain a une pente Nord/Sud, il est composé essentiellement de sable (ancienne forêt). Le paysage environnant de type périurbain se compose de maisons individuelles.

II - PRESENTATION DU PROJET

Le projet prévoit la création d'une maison individuelle et d'une piscine. Son architecture et son implantation s'adapte à la topographie du terrain avec un terrassement exhausstif et une insertion idéale du lieu dans lequel elle doit s'inscrire.

Une grande attention a été portée sur son exposition Sud, avec de grandes ouvertures.

Une seule coupe d'arbre (le n°2) est à prévoir, tous les autres restent intacts (n° 3,4 et 5).

La maison sera de type B+1, d'une hauteur de 7,22 m, avec un décroché du 1^{er} étage en façade sud pour éviter un mur fronton sur ce type de terrain.

Les toitures seront de type 4 pentes avec une couverture romane de couleur dominante beige et rouge.

Une terrasse au dessus du garage et de la cuisine sera créée en balcon. La terrasse en RDC sera couverte d'une pergola en bois ainsi que sur la façade Est.

Les teintes adoptées pour le projet seront :

Blanches pour les menuiseries extérieures et les volets roulants en PVC et aluminium ainsi que les avants toits et bandeaux, dalles et descentes d'eaux pluviales ;

Cris et blanc pour les murs des façades (enduit lisse) de marque VPI n° 428 Blanc Basque, n° 280 Gris Cendré.

Les limites de propriétés seront constituées par un grillage et des haies d'essences naturelles.

Les espaces libres seront composés de pelouse et gravier pour l'accès voiture.

La clôture sur la rue sera traitée avec un recul de 0,50 m par rapport aux bornes, avec une haie vive et un grillage d'une hauteur de 3 m par rapport aux bornes.

Les clôtures sur limites péri métriques du terrain seront traitées avec un grillage et poteaux en fer de 3 m de hauteur sur limites séparatives avec une haie vive d'essences locales.

Le portail ouvrant à la française de 2 vantaux sera en PVC blanc d'une hauteur de 1 m.

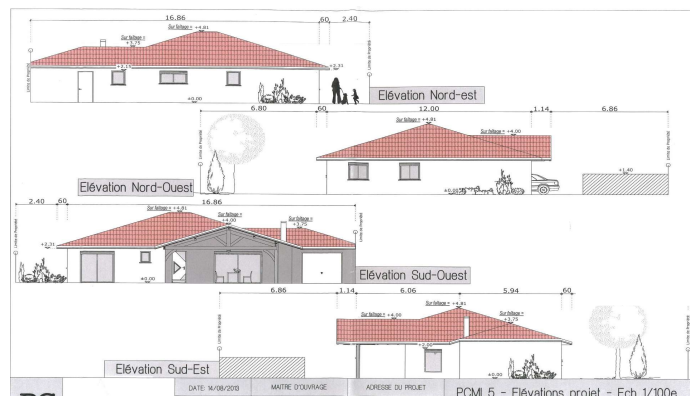
L'emprise au sol créée est de 153,32 m².

Le plan des façades (PC 5/DP 4)

Il montre l'aspect extérieur et permet de vérifier toutes les dimensions de la construction

Indiquer :

- Longueur/hauteur de la construction
- Dimensions des ouvertures
- Orientation
- Matériaux et coloris
- Croquis des clôtures



Dans le cas de travaux sur un bâtiment existant, fournir les façades avant travaux (état initial)

Le document graphique (PC 6)

Il montre comment le projet sera vu dans son environnement

Il peut s'agir d'un croquis à la main, d'un montage photographique, d'une simulation informatique...

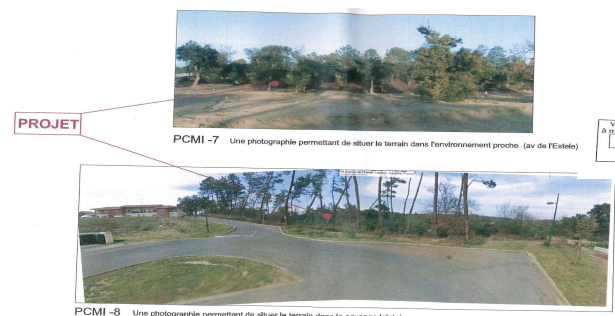


PCMI6. Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de la construction dans son environnement

Les photographies (PC 7 PC 8/DP 7 DP 8)

Elles montrent le terrain dans le paysage proche et lointain.

Fournir des documents lisibles en couleur (attention aux copies) Reportez les points de prises de vue sur le plan de masse



PCMI-8 Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain